



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

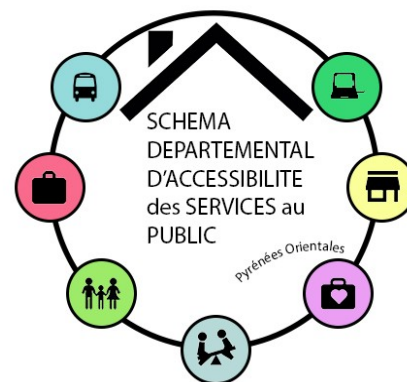


SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC

COMITÉ TECHNIQUE

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

VISIOCONFÉRENCE



ORDRE DU JOUR

- Propos introductifs
- Point sur l'évolution en matière de services
- Constitution des groupes de travail
- Calendrier de travail
- Signature de la convention cadre

PROPOS INTRODUCTIFS

- Convention cadre 2017-2023 :
 - Mise en application de la stratégie du SDAASP, rendue exécutoire par arrêté préfectoral le 28 décembre 2017,
 - Elle engage l'ensemble des partenaires à travailler ensemble à l'amélioration de l'accessibilité des services au public dans le département des Pyrénées-Orientales.
- Signature de la convention SDAASP le 5 février 2020

POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Déploiement du réseau France Service - Montée en gamme des MSAP



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Déploiement France Service**
 - 4 MFS (ex MSAP) labellisée au 1er janvier 2020
 - 1 MSAP postale et 2 créations pour le label du 1er décembre 2020
 - Plafond : 23 FS
 - Priorités : territoires ruraux, QPV, NPNRU
- **Montée en gamme des MSAP**
 - Réflexion en cours pour la MSAP d'Olette
 - Abandon MSAP d'Estagel
 - Engagement La Poste pour 4 MSAP postales : Saillagouse, Les Angles, Vernet les Bains, St Paul de Fenouillet
 - Abandon : Montescot, Corneilla la Rivière
 - Création Perpignan – St Assisclé

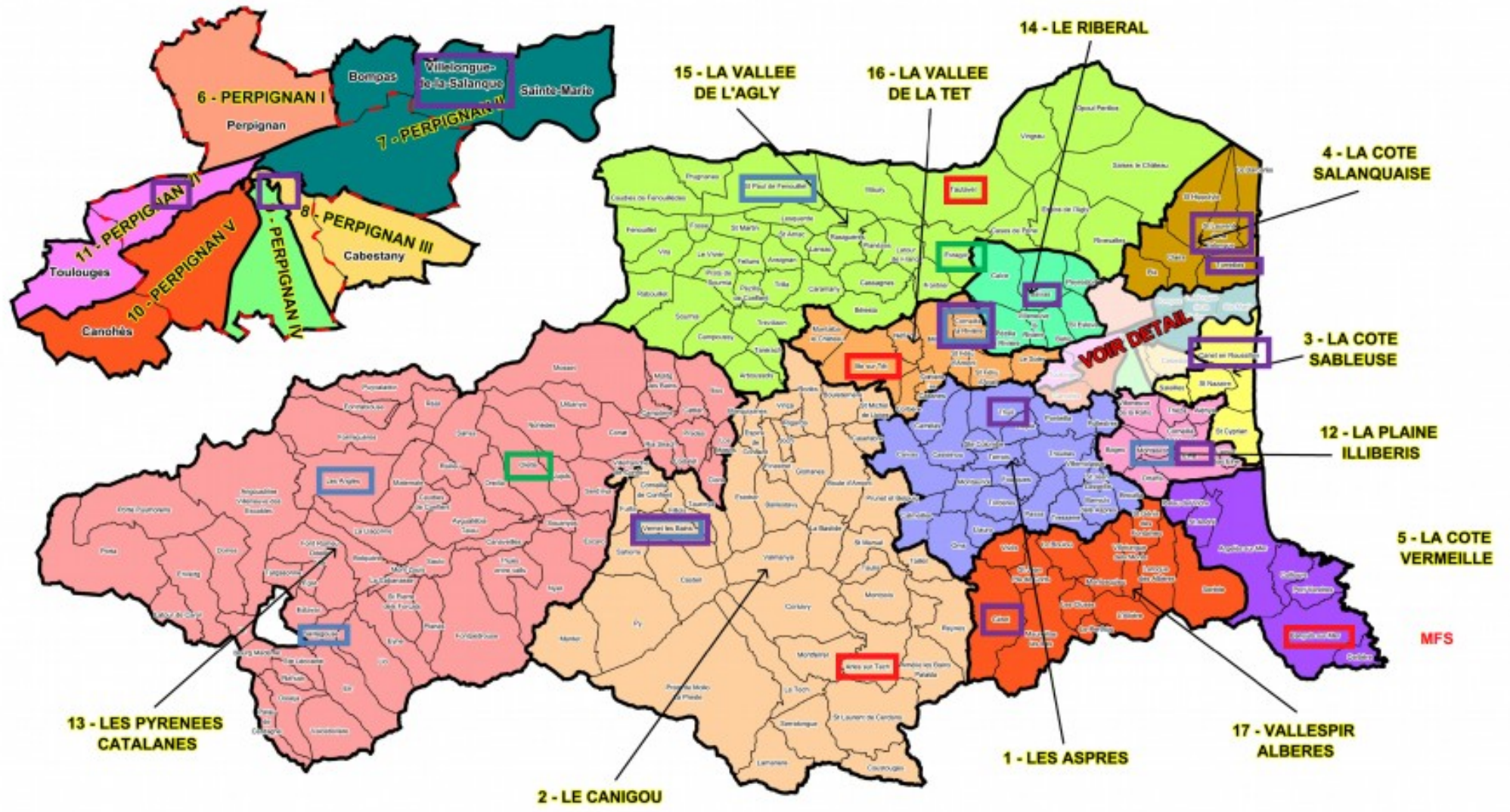


LES CANTONS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

DETAIL SUR PERPIGNAN

Limite de Perpignan

- MSAP
- Projet France Service
- MFS
- MSAP postale



POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Le nouveau réseau de proximité à la DGFIP

- Modernisation du réseau en concertation avec tous les acteurs du département et des territoires
- Logique de rationalisation et efficacité du service rendu à l'utilisateur
- Augmentation des points de contact avec les usagers de 30 %
- Participation au réseau mutualisé des EFS et points d'accueil en mairie
- DDFIP66 objectif 44 points de contact
- Détachement possible d'agents DDFiP dans les FS

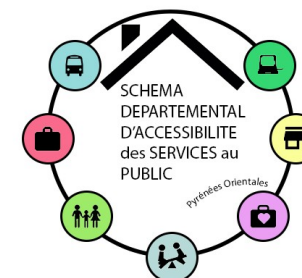
POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Impact de la crise sanitaire

- Maintien du service public avec réouverture des structures dans un mode de fonctionnement adapté aux contraintes sanitaires
- Réception du public sur rendez-vous, téléphone ou visio
- dématérialisation des démarches pour les agents en télétravail
- Accompagnement préfecture : diffusion des protocoles sanitaires préconisés par l'ANCT, proposition de don de matériel (gel, masques), contacts réguliers avec les agents
- Les services de l'État et les organismes sociaux ont été à l'écoute et réactifs face aux difficultés rencontrées par les France Services et les MSAP



Liberté
Égalité
Fraternité



POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Impact de la crise sanitaire

- **Le Département en première ligne :**
 - Des accueils ouverts (Maisons Sociales de Proximité) sur l'ensemble du territoire
 - L'accueil de centres de consultations COVID-19 dans les locaux du Département
 - Des démarches dématérialisées et des procédures adaptées dans le cadre de l'accompagnement social et l'insertion
 - Un maintien de l'allocation rSa assuré pour tous pendant la période de confinement et jusqu'à la mi juillet
 - Des conditions d'accès à certains dispositifs assouplies (aides d'urgence, FSL, ...)
 - Des aides exceptionnelles mises en place : aides aux associations, cumul rSa/ salaire saisonnier agricole jusq, ...
 - Des dispositifs d'écoute créés : Allo psychologue cd66 (toujours active) + plateforme d'écoute solidaire
 - Une mobilisation importante pour soutenir les jeunes

POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Premier accueil social inconditionnel de proximité

Le Conseil Départemental de l'Inclusion Sociale (CDIS) officiellement lancé par la Présidente du Département le 15 avril 2019 lors du premier comité de pilotage

Une initiative inscrite dans le Schéma départemental des Solidarités 2018-2021 déployé par le Département

Une Charte constitutive signée par les partenaires

Une démarche intégrée dans la convention Plan pauvreté, signée par l'État et le Département en juin 2019

POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Premier accueil social inconditionnel de proximité

3 groupes de travail :

Groupe de travail 1 : L'accueil social inconditionnel :

Objectifs :

- garantir l'amélioration de l'accès aux droits pour tous les habitants en tous points du territoire
- améliorer les modalités de coopération entre acteurs

→ ***Création d'une Charte de l'accueil social inconditionnel + expérimentation d'un Conseil Local d'Accès aux Droits sur une zone géographique définie (Roussillon Conflent)***

Groupe de travail 2 : L'élaboration d'un répertoire de ressources pour les personnes

Groupe de travail 3 : La cartographie des espaces publics numériques

Un collège des personnes concernées par la précarité

→ ***Création en cours d'une application géolocalisant l'ensemble de ces lieux + création d'un Portail des Solidarités***

POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Emploi et accompagnement social

Démarche de renouvellement du Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) et du Programme Départemental d'Insertion (PDI) en cours :

Un tour de table élargi aux acteurs socio-économiques :

- Un Comité de Pilotage réunissant : Etat, Région, MLJ, Pôle emploi, ADRH/ Cap emploi, MSA, CAF, CCI, CMA, Chambre d'agriculture, CPME, UMIH, CGT, CFDT, FO
- Une composition très large des groupes de travail

Une volonté de simplification et de coordination renforcée

Des groupes de travail par axe :

Axe 1 - Accueillir et accompagner le plus tôt possible

Axe 2 - Fluidifier et simplifier les parcours d'insertion

Axe 3 - Ouvrir le chemin de l'emploi pour tou.te.s

Axe 4 - Promouvoir la politique d'insertion

Axe 5 - Clarifier la gouvernance locale de l'insertion

POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Nouvelle étape dans l'aménagement numérique du territoire :

le Département va constituer un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU) avec les organismes publics qui manifesteront leur intérêt.

Le GFU permettra de doter les sites publics d'une infrastructure permettant :

- de mettre en œuvre les services de transmission à un débit symétrique garanti de 10 Mégabits par seconde jusqu'à 1 Gigabits par seconde, voire supérieur si demande spécifique ;
- d'accéder à un réseau évolutif en capacité de véhiculer la somme des débits de l'ensemble des sites rattachés ;
- de disposer de liaisons assorties d'une garantie de temps de rétablissement de 4 heures.

POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

Nouvelle étape dans l'aménagement numérique du territoire :

Les membres du GFU pourront bénéficier des droits d'usage exclusifs sur les liaisons et les équipements concédés à la société Altitude Infrastructure THD66, délégataire du Département, exploitant le réseau public de fibre optique Numérique 66. Ces droits d'usage exclusifs prendront la forme de contrat IRU (indefeasible right of use) d'une durée de 15 ans.

Ces droits d'usage exclusifs sur l'infrastructure fibre optique, permettra une baisse significative des coûts de communication électronique des membres du GFU.

POINT SUR L'ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE SERVICES

La poursuite du déploiement du dispositif « New Deal »

Accord du 18 janvier 2018 : les opérateurs ont obligation d'apporter, dans les 24 mois, une bonne couverture et l'internet très haut débit (4G) sur 5000 sites chacun signalés par l'État. Des pénalités financières sont prévues en cas de manquement.

L'équipe projet départementale animé par l'État, en partenariat étroit avec le conseil départemental, est chargé d'identifier ces sites dans la limite d'une dotation annuelle, en étroite collaboration avec les communes.

Mise en place le 17 janvier 2018, elle a déjà signalé 20 communes intégrées dans 5 arrêtés ministériels, dont les premières zones blanches sont déjà couvertes.

Une équipe technique associant la préfecture, le CD66 et le CIDAP accompagne les communes et fait le lien avec les opérateurs pour résoudre les difficultés et tenir les délais de couverture prévus par l'accord national.

CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe Numérique - tiers lieux

Thématiques abordées :

- Déploiement THD
- Dispositif New Deal
- Tiers-lieux /Fabrique du Numérique
- France services
- GFU
- Conseillers du numérique / Ambassadeurs du numérique

Composition envisagée	
Préfecture : SCPPAT (pilote)	AMF / EPCI
CD 66 (pilote)	La Poste
Conseil régional	Correspondants FS des organismes partenaires
ARS	Responsables FS et MSAP
DDFIP	Éducation nationale

CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe thématique santé

Thématiques abordées :

- Maisons de santé
- pluri-professionnelles
- Centres communaux de santé
- Initiatives innovantes

Composition envisagée

ARS (pilote)

CD 66 (pilote)

CPAM

CAF

MSA

AMF

CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe Emploi et accompagnement social = atelier PTI

Thématiques abordées :

- Ateliers PTI
- Premier accueil social inconditionnel de proximité

Composition envisagée	
DIRECCTE (pilote)	MLJ
CD 66 (pilote)	CAF
Conseil régional	MSA
Pôle Emploi	AMF
DDFIP	Éducation nationale

→ proposition de fusionner ce groupe avec les groupes de travail existants dans le cadre du PTI et du CDIS (objectifs de simplification, cohérence, lisibilité, efficience)

CALENDRIER DE TRAVAIL

- **Janvier/avril 2021** : réunion des groupes de travail :
 - État des lieux des dispositifs existants
 - Actions envisagées
- **Mai/juin 2021** : réunion du COFIL du SDAASP
 - État des lieux des fiches actions du SDAASP
 - Présentation des travaux du COTECH et des groupes de travail
 - Validation des nouvelles actions



SDAASP - Comité technique – Jeudi 17 décembre 2020



Merci de votre attention.

